



N°56

CARNAC

MAGAZINE

AUTOMNE 2017

P7

ENFANCE JEUNESSE

Les nouveautés de cette rentrée scolaire



P4

CONCERTATION

À la rencontre des habitants

P5

AMÉNAGEMENT

Boulevard de la plage

P9

ATTRACTIVITÉ

Retour sur la saison estivale

www.carnac.fr



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Armelle MOREAU,
Adjointe chargée du Tourisme



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances
et du Développement Économique



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

Édito en français et breton	p.3
Carnac aménage	p.4-6
Carnac enfance jeunesse	p.7-8
Carnac attire	p.9
Carnac protège	p.10-11
Carnac culture	p.12
Carnac citoyen	p.13
Forum	p.14
Carnac pratique	p.15
Retour en images	p.16

À NOTER

- 1 En cas d'urgence, contactez :
le 15 pour le SAMU,
le 17 pour les gendarmes,
le 18 pour les pompiers.
- 2 Pour tout incident ou demande
relevant de la mairie, en dehors
des horaires d'ouverture, vous pouvez :
 - ▶ signaler un incident sur le site
de la mairie, rubrique
« vos suggestions »
 - ▶ en cas d'urgence, contacter l' élu
d'astreinte au 06 48 83 24 01



ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

Avec la seconde partie du mandat municipal qu'ont bien voulu nous confier les Carnacois en 2014 s'ouvre la période des réalisations et des chantiers majeurs. La seule boussole de l'action municipale est le programme que nous avons présenté aux électeurs il y a trois ans. J'avais ainsi pris l'engagement de ne me présenter à aucune autre fonction élective au cours de ce mandat et de me consacrer entièrement à ma fonction de maire. Je respecterai scrupuleusement cette promesse tout comme je respecterai tout aussi scrupuleusement les engagements pris envers les Carnacois d'embellir et dynamiser notre déjà si belle commune autour d'un projet qui rassemble tous les Carnacois. Si beaucoup a déjà été fait depuis trois ans, des chantiers stratégiques pour notre commune vont voir le jour dans les mois qui viennent : nouvelle cantine municipale, rénovation du boulevard de la plage, finalisation du projet de redynamisation du bourg avec la dernière tranche nord, finalisation de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), mise en valeur commerciale et urbaine de l'avenue Miln et de l'Allée du Parc, réfection de l'avenue de la Poste avec la réalisation d'une piste cyclable en site propre pour relier le bourg à plage. Je ne cite que les principaux projets tant les prochains mois seront riches en initiatives importantes pour l'avenir de notre commune. Mener de si nombreuses initiatives ne serait pas possible sans la mobilisation sans faille des agents et personnels de la commune, des élus et des adjoints. Je les en remercie chaleureusement. Je mesure parfaitement la chance et l'honneur qui me sont faits de pouvoir animer de telles équipes sur un territoire aussi extraordinaire. C'est une chance mais c'est aussi une immense responsabilité. Je me réjouis de constater également que ces grands projets ont reçu un accueil particulièrement chaleureux des Carnacois lors de leurs présentations respectives en réunion publique. J'aime à penser que la méthode retenue par la municipalité qui conjugue réflexion, concertation et écoute, ainsi que la qualité des projets exposés sont à l'origine du climat serein dans lequel avancent ces projets si importants pour Carnac. Ramener la sérénité sur notre commune était aussi l'un des objectifs premiers de la majorité municipale, et nous continuerons à œuvrer en ce sens jusqu'à la fin du mandat que nous ont confié les Carnacois. Carnac bouge, Carnac avance.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagadezed ker, Karnagiz ker,

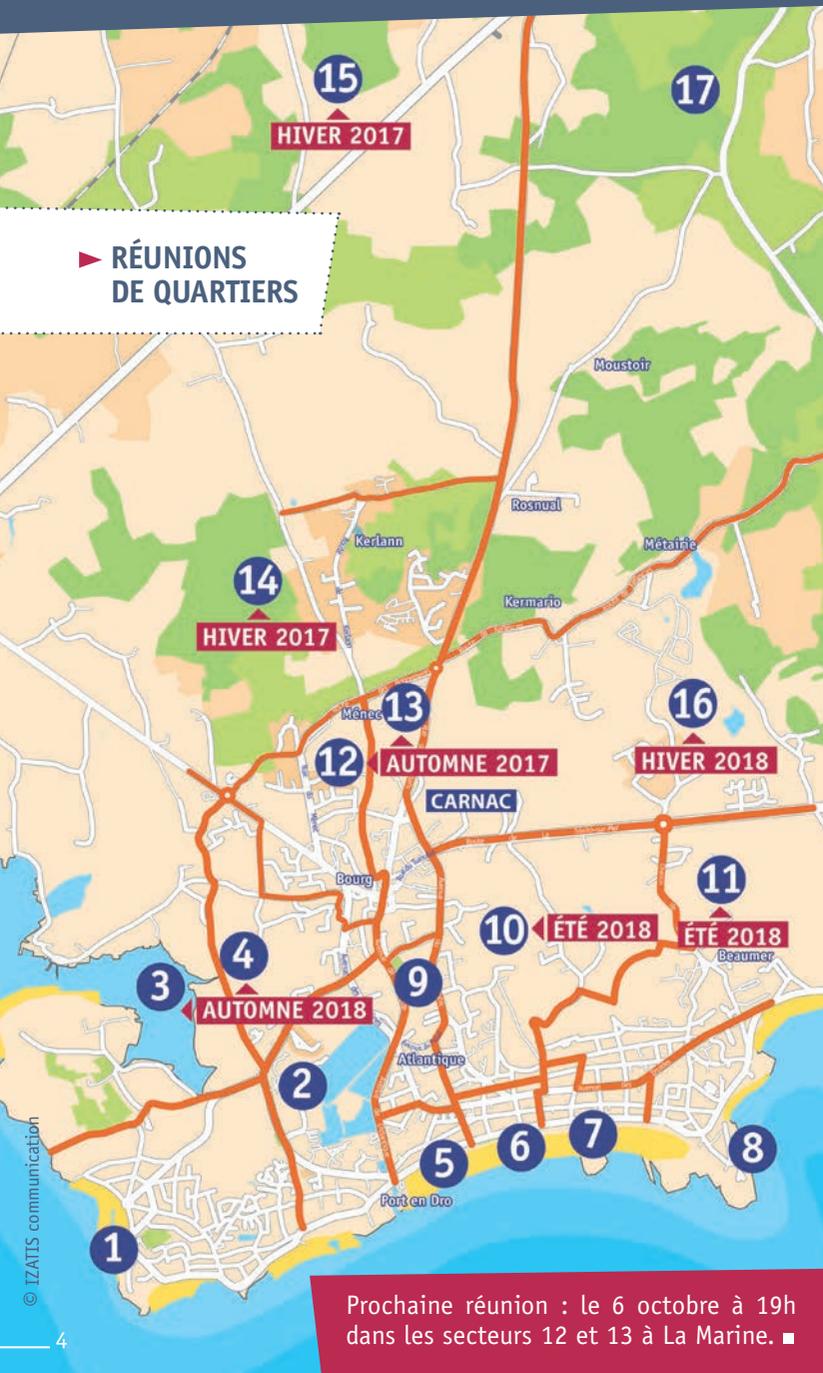
Gant an eil lodenn ag ar respet a oa bet fiziet ennomp gant tud Karnag e 2014 eo boulc'het prantad ar sevenidigezh hag ar chanterioù bras. Emañ ar programm kinniget tri blez zo d'an dilennerion e-kreiz hon obererezh evit ar gumun. Da neuze em boa grataet chom hep monet àr ar renk evit kargoù dilenn arall e-doug ar respetad-mañ ha gouestliñ ma holl amzer da'm c'harg a vaer. Derc'hel a rin strizh d'ar bromesa-se ha ken strizh arall d'ar promesaoù graet da dud Karnag evit kaeraat hor c'humun ken brav dija hag evit roiñ begon dezhi gant ur raktres a dolp razh Karnagiz. Ur bochad traoù zo bet graet a-c'houde tri blez ha chanterioù strategel evit hor c'humun a zo da zonet er mizioù-mañ 'za : kantin nevez ar gumun, reneveziñ boulouard an aod, peurachuiñ ar raktres da roiñ begon d'ar vourc'h gant an troc'had Norzh diwezhañ, peurachuiñ Tachad Talvoudekaat an Arkitektouriezh hag ar Glad, talvoudekaat kenwerzh ha kêraozerezh ar vali Miln hag Alez ar Park, ratreiñ bali ar Post gant ur roudenn divrodegoù a-ratozh evit monet ag ar vourc'h d'an aod. Ne venegan amañ nemet ar raktresoù pennañ, ken stank e vo an oberennoù a bouez evit amzer da zonet ar gumun er mizioù-mañ 'za. Ne vehe ket bet posupl kas kement-se a oberennoù da benn anez strivoù divrall ar wazourion hag ar c'hoskor ag ar gumun, an dilennidi hag an eilmaered. O zrugarekaat a ran a-greiz-kalon. Gouiet a ran em eus ar chañs hag an enor da c'hellout ren skipailhoù brav evel-se en ur c'hornad ken dibar. Ur chañs eo hag ur pezh karg àr un dro. Laouen on ivez pa oa bet degemeret ar raktresoù bras-se a galon vat gant tud Karnag seul taol ma oant bet kinniget en emvodoù foran. Me 'gred eo abalamour d'an hentenn choazet gant an ti-kêr, prederiñ, kendiviziñ gant an dud hag o selaou, hag a-gaoz da galite ar raktresoù e vez kaset sioul àr-raok ar raktresoù-se a zo ken pouezus evit Karnag. Degas sioulded endro en hor c'humun a oa pal kentañ muianiver ar c'huzul-kêr, ha ni a gendalc'ho da vont àr an hent-se betek fin ar respet fiziet ennomp gant Karnagiz. Karnag a vourc'h, Karnag a ya àr-raok.

Olivier LEPICK
Maer Karnag

CONCERTATION ET PROXIMITÉ

Chaque projet d'aménagement est présenté en réunion publique afin de recueillir les avis des carnaçois en amont de toute réalisation. En parallèle, à raison d'une réunion par trimestre, les élus rencontrent les habitants des quartiers afin de présenter les projets et d'échanger. C'est ainsi qu'à la suite de la réunion des riverains de Saint-Colomban le 7 juillet dernier, un panneau d'interdiction de stationner pour les campings cars et la création d'un marquage au sol indiquant l'entrée en zone 30 ont été effectués.

* L'INSEE a découpé notre territoire en 17 quartiers présentant un nombre d'habitants homogène. Sur ces 17 quartiers, 8 ont déjà fait l'objet d'une réunion. Les 9 autres seront réunis d'ici la fin du mandat. ■



Prochaine réunion : le 6 octobre à 19h dans les secteurs 12 et 13 à La Marine. ■



MODERNISER LE BOULEVARD DE LA PLAGE ET CONSERVER SON AUTHENTICITÉ

Présentés en réunion publique le 20 juillet dernier, les travaux de réhabilitation du boulevard de la plage viennent de franchir une étape importante.

Avec pour objectif de donner la priorité aux circulations douces, piétonnes et cyclables, tout en apportant une plus grande lisibilité et une meilleure visibilité sur la mer, la réalisation est confiée au maître d'œuvre Phytolab.

L'aménagement prévoit ainsi de redonner une nouvelle attractivité au boulevard de la Plage, par la création d'esplanades à Port En Dro et au bout de l'avenue Miln, par la réalisation d'un platelage bois permettant aux piétons de se promener en front de mer, en toute sécurité, et par un emplacement plus judicieux des places de parking côté villas.

Les villas, les commerces et la mer seront ainsi mieux valorisés par une liaison plus forte avec l'avenue Miln.

Les travaux qui devraient débuter fin 2018 tiendront compte des contraintes inhérentes à la vie de la station et de ses commerces et s'opéreront par tranches, avec une pause à chaque période de vacances. ■

► Retrouvez le diaporama de présentation sur le site de la ville www.carnac.fr



AVENUE MILN : DYNAMISER LE COMMERCE

Conjointement à l'aménagement du boulevard de la plage, celui de l'avenue Miln a été présenté aux commerçants et propriétaires de la rue au mois de juin dernier.

Les premiers principes d'aménagement se basent sur la création d'une esplanade favorisant la promenade et l'envie de se rendre dans les boutiques et commerces de l'avenue. L'ouverture sur l'avenue des Druides et le boulevard de la Plage sera par ailleurs améliorée.

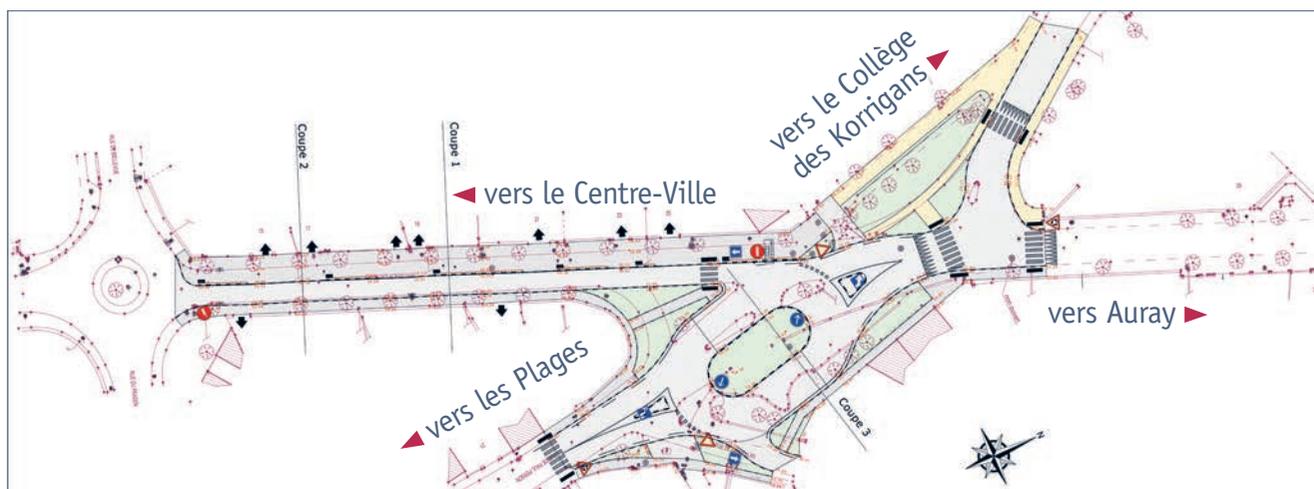
Après des échanges avec les propriétaires et syndics lors de rendez-vous spécifiques, la prochaine étape sera celle de la



prise des mètres par géomètre afin de faire ensuite appel à un maître d'œuvre.

La particularité de l'avenue Miln est qu'une partie des terrasses et/ou espaces sont des propriétés privées ce qui nécessite l'accord du plus grand nombre pour un aménagement global cohérent. ■

UN GIRATOIRE RUE DES KORRIGANS POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS



Après une pause estivale, les travaux, qui avaient été présentés aux riverains en mai, reprennent rue des Korrigans.

L'enfouissement des réseaux ayant été opéré et les poteaux enlevés avant l'installation de candélabres, la finalisation du quai bus et la création d'un nouveau giratoire vont être effectués.

Ce dernier a pour but de faciliter la circulation des véhicules et des bus notamment scolaires afin que ceux-ci puissent se stationner aisément et permettre aux enfants de quitter le bus en toute sécurité.

La création du giratoire débutera en octobre pour une durée de 2 mois.

Durant la période des travaux, la zone sera fermée à la circulation et une déviation mise en place via la rue du Ménec. Il est recommandé aux élèves de se rendre au collège par la rue de Bellevue. ■

DES TRAVAUX EN CAMPAGNE

Des travaux de voirie sont régulièrement effectués en campagne. Ils répondent à un programme pluriannuel d'entretien des voiries communales ou font suite à des travaux d'enfouissement des réseaux réalisés par AQTA.

Les voiries des villages de Kerguéarec, Coët-à-Tous, Kerbois, du chemin Haliguen et une partie de Crucuny ont ainsi été refaites. Le chemin de Mané Brizil est prévu en 2019.

Secteur plage, la réfection de l'intégralité de la voirie de l'allée des Cormorans va être opérée à l'automne. ■

DES TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA PLAGE



Les nouveaux aménagements devront faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite, améliorer le confort des usagers et renforcer la convivialité et l'attractivité du lieu mais aussi répondre aux normes actuelles (classement des Offices de tourisme en catégorie 1 et label « tourisme et handicap »).

Après la réhabilitation du bureau du bourg en 2015/2016, la seconde phase est la réhabilitation de l'office de la plage dans un esprit identique.

Durant la période des travaux, d'octobre à mars, l'accueil touristique sera assuré au bureau d'information touristique du bourg, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à

17h. L'ensemble des services actuels a proposé à l'exception de la billetterie SNCF, qui ne peut être délocalisée. Elle reprendra du service au printemps, à l'ouverture de l'Office de tourisme rénové.

Outre l'amélioration de l'aspect extérieur, la surface d'accueil sera optimisée ainsi que le confort acoustique et thermique, des outils numériques seront intégrés et le 1^{er} étage réaménagé pour s'adapter au fonctionnement actuel. Ces aménagements permettront par ailleurs d'effectuer des économies d'énergie. Le mobilier sera changé afin d'améliorer les conditions d'accueil et de respecter les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. ■

RENDRE LES BÂTIMENTS PROGRESSIVEMENT ACCESSIBLES

Parce que les bâtiments recevant du public doivent être progressivement accessibles, des travaux ont récemment été effectués. Ils s'inscrivent dans l'agenda d'accessibilité programmé des établissements recevant du public et s'étendent jusqu'en 2021.

En mairie, les toilettes sont désormais accessibles dans le hall ainsi que ceux situés entre la salle des expositions et la salle des conférences.

À la salle du Ménéac, quatre places de stationnement proches de l'entrée ainsi que des bandes rugueuses podo-tactiles permettant le guidage des personnes malvoyantes ont été installées.

Ces bandes guident également vers les toilettes publiques des bords de plages et celles situées au bourg. Il en est de même dans les écoles maternelles et primaires des Korrigans, incluant le bâtiment de l'accueil de loisirs. ■

DES SALLES MUNICIPALES PLUS POLYVALENTES

Les salles communales utilisées par les services de la mairie et par les associations, ou louées aux particuliers et entreprises, sont actuellement en cours de réaménagement afin que celles-ci deviennent davantage polyvalentes. Des travaux d'amélioration de l'acoustique et des éclairages pour de plus faibles consommations d'énergie, ainsi que des équipements audios et vidéos adaptés ont ainsi été effectués dans la salle des mariages, la salle des expositions et la salle des conférences.

En plus de la location de ces deux dernières salles, l'auditorium Terraqué offre tout le confort nécessaire à l'organisation d'une conférence ou d'une assemblée. La mise à disposition, dans sa formule de base, est gratuite pour les associations. ■

C'EST LA RENTRÉE !

Des travaux à l'école des Korrigans

Pour préparer la rentrée, les travaux sont effectués au sein de l'école durant l'été. Les locaux de stockage de l'école primaire des Korrigans ont été remis aux normes et deux nouveaux vidéo projecteurs interactifs ont été installés dans les classes maternelles. Désormais chaque classe est équipée de cet outil pédagogique permettant de meilleures interactivités au cours des apprentissages scolaires.

Un pare-soleil viendra en outre compléter l'équipement dans la cour de l'école maternelle d'ici la fin d'année.

Travaux à l'école Saint-Michel

Parallèlement, à l'école Saint-Michel, la Ville a assuré le financement de cinq vidéoprojecteurs interactifs dont la moitié sera subventionnée en 2017 et l'autre moitié en 2018. ■



En chiffres

- École des Korrigans : **137 écoliers**
- École Saint-Michel : **182 écoliers**
- Collège des Korrigans : **356 élèves**
- Collège Saint-Michel : **286 élèves**



UNE RENTRÉE EN MUSIQUE

Les élèves des écoles carnaçoises ont eu le bonheur d'être accueillis pour la rentrée scolaire par les 14 musiciens de l'orchestre Secession Orchestra, dirigés par leur chef, Clément Mao-Takacs, qui ont interprété pour eux trois œuvres de musique classique. Organisée dans le cadre du Festival Terraqué (voir page 12) cette rentrée musicale s'est poursuivie toute la semaine avec des rencontres au sein des écoles pour découvrir les instruments et s'est achevée par un concert à Terraqué. ■

DE NOUVEAUX JEUX AU JARDIN DE CÉSARINE

Au cœur du Jardin de Césarine, les aires de jeux seront modifiées. Un nouvel espace de jeux sera construit cet automne. Il s'agit d'un téléphérique qui aura une longueur de glisse de 25 mètres avec un sol amortissant au départ et à l'arrivée. À proximité du théâtre de verdure, l'aire de jeux rouge accessible aux enfants de 4 à 10 ans sera remplacée, avant les vacances de la Toussaint, par une nouvelle structure qui sera accessible pour les 2-14 ans avec trois entrées différentes par tranches d'âges. ■



LES TAP MAINTENUS À CARNAC

Un décret publié en juin permet aux écoles qui le souhaitent le retour à la semaine de 4 jours. La ville de Carnac a cependant décidé de maintenir l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) au sein de l'école des Korrigans pour cette année scolaire 2017/2018. L'emploi du temps reste donc inchangé pour cette année.

La ville souhaite, en effet, mener une réflexion en cours d'année sur son évolution éventuelle.

Près de 90% des enfants de l'école des Korrigans ont participé aux TAP en 2016/2017.

► Gratuites pour les familles, ces activités ont coûté 200 € par élève en 2016/2017, soit un coût global de 29 970 €. ■



Les parents ont pu découvrir les activités pratiquées en TAP lors de la journée portes ouvertes fin juin.

DU NOUVEAU POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Un nouveau prestataire pour les repas

La société bretonne Convivio a été désignée pour assurer la gestion des repas à destination des élèves des deux écoles primaires et du collège Saint-Michel. Proposant des denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique à hauteur de 50 %, et utilisant des circuits courts d'approvisionnement, elle a ainsi répondu aux critères de qualité souhaités. De plus, elle offre des prestations de goûters périscolaires et de repas pour l'accueil de loisirs.

Les menus des repas et goûters sont disponibles sur le site de la ville www.carnac.fr.



Une enquête de satisfaction en cours d'année

Une enquête sera effectuée auprès des écoliers et collégiens fréquentant le self-service du restaurant scolaire afin de connaître leurs appréciations et le niveau de satisfaction sur les éléments gustatifs proposés par le nouveau prestataire. Cette dernière permettra d'améliorer l'offre le cas échéant.

Un nouveau restaurant scolaire en 2019

Un nouveau restaurant scolaire va être construit sur la partie haute de l'école des Korrigans. Il concernera les élèves de l'école des Korrigans, soit 120 repas par jour, et ceux fréquentant l'accueil de loisirs. L'école et le collège Saint-Michel vont construire leur propre restaurant.

Confié au cabinet d'architecture Bléher de Plumelec, associé à un cuisiniste et à un paysagiste, le projet s'intégrera dans son environnement et sera optimisé pour un service de restauration respectant les normes en vigueur.

Les repas seront confectionnés sur place et le service effectué à table pour l'ensemble des élèves. Il n'y aura donc plus de ligne de self.

Outre l'espace cuisine et la salle de restauration, des sanitaires pour les petits et grands, une entrée, distincte de celle de l'école et un parking pour les enseignants et le personnel vont être créés.

Les travaux débiteront au printemps pour une durée prévisionnelle d'un an. ■

Loïc Houdoy,
Adjoint aux affaires scolaires

« Qu'il s'agisse de construire le futur restaurant scolaire ou de choisir le nouveau prestataire pour les repas, notre objectif prioritaire est la qualité des menus servis à nos enfants. »





RETOUR SUR LA SAISON

Fréquentation station

Avec une météo clémente en début d'été, puis avec des alternances de soleil et de passages nuageux, la fréquentation touristique aux deux bureaux de l'Office de tourisme est en recul (moins 8 % par rapport à 2016). Les commerces et restaurants jugent le mois de juillet en retrait alors que pour les hébergements, la fréquentation est stable. Au niveau de la clientèle étrangère, les touristes espagnols semblent de plus en plus apprécier les atouts de notre station.

Côté billetterie, la vente de billets SNCF est en recul de 14 % tandis que la billetterie loisirs et maritime est, a contrario, en augmentation de 9,5 %.

Fréquentation Carnavette

Depuis le 8 juillet, la Carnavette fonctionne sur deux trajets. Cette nouvelle ligne, créée cet été, a permis de desservir l'ensemble des 5 plages. Ce développement des transports en commun a facilité la mobilité des personnes entre les principaux sites touristiques, les Offices de tourisme et les zones commerciales du centre-ville et de la plage. Les Carnacois et visiteurs ont apprécié les deux circuits avec cette nouvelle couverture géographique. ■



Skedanoz et autres manifestations

Pour la troisième année consécutive, « Skedanoz », nuit scintillante en breton, a une nouvelle fois séduit un très grand nombre de spectateurs. À la tombée de la nuit, le public était invité à une déambulation sonore et lumineuse autour des alignements du Ménéac. Ce nouveau circuit a été rendu possible grâce à la réfection d'un cheminement autour des menhirs. Les quatre soirées organisées furent l'occasion de découvrir le patrimoine mégalithique carnacois avec un nouveau regard.

Parmi les autres manifestations citons les succès des deux feux d'artifices, des concerts Music on the beach, du festival Place aux Mômes, des Apéros Breizh, du Breizh pique-nique, des séances zumba, des deux concerts Summer Miln Live et du Festival Terraqué de début septembre (voir page 12). ■

Chiffres clés

- 60 agents saisonniers
- 20 pompiers supplémentaires
- 13 sauveteurs pour la surveillance des plages
- 385 utilisations des équipements au point accueil handicapés
- 17 000 visiteurs et 170 animations proposées au Musée
- 5 132 visiteurs et 18 926 prêts-retours à la médiathèque,
- 340 enfants accueillis à l'accueil de loisirs
- 8,6 tonnes de déchets collectés par les 8 pique-papiers
- 20 000 personnes aux 2 feux d'artifices
- 8 000 personnes aux animations de l'Office de tourisme



DES MOYENS POUR FAIRE RESPECTER LA VITESSE

En complément des premiers cinémomètres pédagogiques aux entrées de ville, la municipalité a décidé de doter la Police municipale d'un cinémomètre de type « jumelles » permettant d'effectuer des contrôles. Ces opérations seront conduites en tenant compte des événements, des flux de circulation.

Les automobilistes et motards sont invités à respecter les limitations de vitesse dans tous les secteurs géographiques de la commune. Les abords des écoles et collèges seront davantage surveillés en période scolaire. ■

Chiffres clés

- 5 policiers municipaux et 1 agent administratif
- 9 saisonniers, Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ou Assistants Temporaires de Police Municipale (ATPM)
- Présence 24h/24, 7 jours/7 du 1^{er} juillet au 31 août
- 443 interventions durant les mois de juillet et août
- 498 accueils physiques et téléphoniques au poste

DES CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION COMPLÉMENTAIRES

Le dispositif vidéo-protection mis en place sur le territoire communal a été complété cette année afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, tout en fournissant une aide aux forces de l'ordre dans la résolution des enquêtes.

L'installation de caméras supplémentaires sur les secteurs les plus fréquentés porte le nombre total à 23. Un comité d'éthique et une charte d'utilisation garantissent le respect des libertés publiques et individuelles. ■

LES SAPEURS-POMPIERS RECHERCHENT DES VOLONTAIRES

Si le Morbihan compte 2 600 sapeurs-pompiers volontaires et 350 professionnels, le centre de secours de Carnac dispose d'un effectif de 60 volontaires, de 2 professionnels et de 4 renforts saisonniers.

La question du volontariat et de l'engagement qui en découle est toujours d'actualité.

« La disponibilité en journée des personnes volontaires reste une vraie problématique » insiste le lieutenant Christian Le Labousse, chef du Centre de secours de Carnac.

Pour une commune ou un chef d'entreprise, signer une convention avec les pompiers revêt de nombreux avantages dont celle d'avoir du personnel formé aux premiers secours et au risque incendie, mais également la perception des vacances si les interventions ont lieu durant le temps de travail.

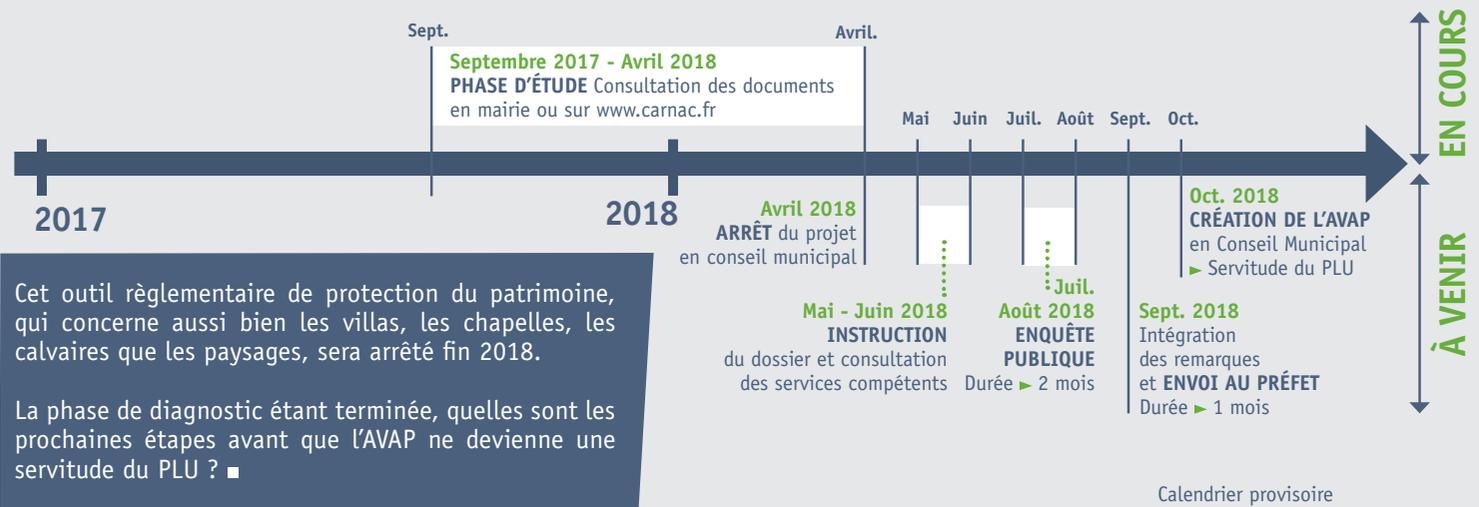
C'est le choix qu'a fait la ville de Carnac en signant une convention pour plusieurs de ses agents, dont récemment Cyrille Chaigneau du Musée de Préhistoire.

Il est également possible de s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire à titre individuel. ■



Pour tout renseignement sur les modalités de recrutement, vous pouvez vous adresser au centre de secours de Carnac, chemin du Nilestrec.

L'AVAP : LA PHASE D'ÉTUDE VIENT DE DÉBUTER



ET SI VOUS AIGUISIEZ VOTRE CURIOSITÉ ? PARTOUT, DANS CARNAC, UN PATRIMOINE INSOUÇONNÉ S'OFFRE À VOUS !

Dans chaque numéro du Carnac Magazine nous vous invitons à découvrir votre patrimoine autrement par le biais d'une photo zoomée sur un détail. Dans le précédent, nous vous présentions le détail d'une grange située à l'arrière de la chapelle Saint-Aubin (Le Hahon).

On recense près d'une quinzaine de chapelles sur la commune : la chapelle Saint-Aubin (Le Hahon), celle de Saint-Guénoël (Coët-à-Tous), la chapelle de Kergroix, celle de la Madeleine, la chapelle Saint-Michel (sur le tumulus du même nom), celle de Saint-Colomban, celle de la Congrégation, la chapelle du Moustoir (il n'en reste aujourd'hui que des ruines), celle de Locmaria et enfin les 4 chapelles privées des manoirs de Kercado, Crocalan, Kervihan et Kermalvezin. La tradition orale ajoute à cet inventaire deux édifices disparus : la chapelle Notre-Dame de la Fosse qui aurait été construite en 1663 à proximité des dolmens de Mané-Kerioned et la chapelle Sant-Sten (ou Saint-Goustan) à côté du village de Coët-Cougam. Certains considèrent l'oratoire de Légenèse, érigé en 1900, comme faisant partie de cet inventaire.



La chapelle Saint-Aubin, située dans le village du Hahon, fut édifée en 1577 puis modifiée au cours du 17^e siècle. Elle remplace très probablement un édifice plus ancien connu dès le début du 15^e siècle. À la fin du 18^e siècle, la chapelle se dégrade ; elle est restaurée en 1823. La même année, on construit une sacristie à l'est du bâtiment. Elle est à nouveau restaurée en 1974 par une association de bénévoles. ■



Dans chaque numéro du Carnac Magazine nous vous invitons à découvrir votre patrimoine autrement par le biais d'une photo zoomée sur un détail.

À vous de deviner d'où cet élément provient.
Alors : « où se cache ce détail ? »
Indice : « avec une vue mer imprenable »

Vous avez trouvé :

Partagez votre réponse sur la page facebook @villedecarnac et prenez-vous en photo devant !

Vous cherchez encore :

Rendez-vous dans le prochain Carnac Magazine ou sur @villedecarnac pour obtenir la réponse ! ■

DES NOUVEAUTÉS AU MUSÉE DE PRÉHISTOIRE

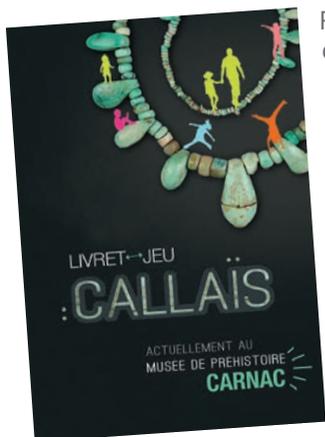
Encore plus d'animations !

Plus de 100 visites guidées se sont déroulées sur les deux mois d'été. La visite sur « Les légendes carnaoises », par une médiatrice en costume traditionnel breton, a rencontré un franc succès !

Sept thèmes d'ateliers, ouverts aux enfants à partir de 5 ou de 8 ans, ont été proposés aux familles. Il s'agissait d'ateliers interactifs pour apprendre comment les hommes ont exploité les richesses de la nature pendant la Préhistoire : bijoux en pierre, gravure et goûter préhistorique étaient notamment au programme. Tous ces ateliers ont été rapidement pris d'assaut par les estivants.

Les visiteurs non francophones n'ont pas été oubliés, car des visites en anglais leur ont été destinées. La journée d'animation événementielle sur la « Musique préhistorique » le 3 août a également été proposée en 2 langues.

Un livret-jeu gratuit pour la famille



Pour ceux qui préfèrent découvrir les collections du Musée par eux-mêmes un livret-jeu de 16 pages a été conçu. Il est destiné aux enfants, avec des questions d'observations pour les plus petits et des énigmes plus complexes pour les plus grands !

Ce livret-jeu, en lien avec l'exposition « Callais », est gratuit et offert sur demande à l'accueil du musée.

► **N'oubliez pas** : l'entrée au Musée est gratuite pour les Carnacois.



Des produits écoresponsables en boutique

Sans cesse à la recherche de produits originaux, en lien avec les collections, la boutique du musée s'est enrichie de nouveautés au design élégant et portant sa « griffe » : sacs en coton, carnets ou encore badges. Dans la sélection des fournisseurs, une attention particulière est apportée aux modalités de fabrication : entreprises locales, coton bio, papier issu de forêts gérées durablement...

De nouveaux ouvrages ont également rejoint les rayons, dont la réédition d'un guide sur les sites mégalithiques de Carnac, rédigé par la Directrice du musée Emmanuelle Vigier. ■



LE FESTIVAL TERRAQUÉ

Pour sa première édition, le festival de musique classique Terraqué, organisé par Secession Orchestra, sous la direction de Clément Mao - Takacs, et ses 14 musiciens ont offert aux Carnacois un véritable festin musical.

La diversité de la programmation, mêlant récitals intimistes ou concerts orchestre et voix au sein des chapelles pour mieux les valoriser, atelier chant avec une chanteuse lyrique et actions pédagogiques au sein des écoles pour mieux connaître les instruments, a séduit le public venu nombreux chaque jour.

Le festival s'est achevé avec un concert à l'église Saint-Cornély faisant salle comble. La ville, convaincue de l'intérêt de prolonger la saison estivale avec une programmation classique valorisant son patrimoine, a apporté son soutien en accordant une subvention de 10 000€, en hébergeant les musiciens et en prêtant du matériel. Rendez-vous est pris pour 2018 ! ■

LA LECTURE ACCESSIBLE À TOUS

L'offre DAISY à la médiathèque

En France, plus de 1,7 million de personnes aveugles ou malvoyantes ne peuvent pas lire les livres ou imprimés ordinaires, un nombre croissant du fait du vieillissement de la population.

Avec le soutien du Centre National du Livre, du Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication et de l'Association Valentin Haüy, la médiathèque de Carnac étend son offre en proposant un nouveau service : l'écoute et le prêt de livres audio au format DAISY (Digital Accessible Information System) destinés aux personnes dites « empêchées de lire ». Il s'inscrit dans la continuité des actions engagées depuis 2010 pour l'accessibilité.

Ils ont testé pour vous !



Job Morice et Céline Mary, ont récemment découvert DAISY et ne sauraient plus s'en passer. Job lisait des revues et des journaux. Céline, elle, était une grande lectrice. La perte de vue les a progressivement empêchés de lire. Sur conseil de la médiathèque, ils ont essayé le lecteur DAISY et retrouvé le goût de la lecture.

« Comme avec un livre, on navigue de chapitres en chapitres avec la possibilité d'arrêter la lecture et de la reprendre là où elle s'est arrêtée, comme avec un marque-page » précise Céline. « Les touches sont faciles à repérer et à utiliser. Quand on perd la vue, on développe d'autres sens. L'usage d'un casque et le fait de pouvoir le tenir dans mes mains favorise la concentration et me donne l'impression d'avoir un livre » complète Job. Testeurs depuis un peu plus d'un mois ils ont un choix de 220 livres CD à la médiathèque et la possibilité d'accéder à 28 000 autres via la Médiathèque Valentin Haüy. De quoi assouvir leur besoin de lecture !

Ce **service gratuit** est destiné aux adhérents de la médiathèque de Carnac. Pour lire ces CD, la Médiathèque prête également trois appareils de lecture, dont l'un est actuellement au Foyer logements. ■



LA « SEMAINE BLEUE »

Du 2 au 7 octobre, la Semaine Bleue dont le thème est « Le Bonheur à tous les âges » animera Carnac.

Favoriser les liens intergénérationnels, découvrir le patrimoine carnaçais et ouvrir l'établissement Anne Le Rouzic sur l'extérieur en permettant aux retraités de Carnac de connaître la structure sont les principaux objectifs visés par cette animation.

Au programme de cette « Semaine Bleue »

- Découverte des activités réalisées sur l'année : gym mémoire, gym-prévention des chutes.
 - Ateliers pâtisserie.
 - Exposition réalisée par les résidents présentant les travaux menés dans le cadre de l'atelier « manuel » (tableaux, peinture sur verre, etc.).
 - En lien avec la médiathèque de Carnac, organisation de jeux de piste intergénérationnels autour des hameaux le 4 octobre à partir de 14h afin de découvrir en équipe le patrimoine carnaçais. Pour clôturer cette journée, les photos prises sur le thème du « sourire » seront exposées autour d'un goûter.
 - Contes avec les enfants de la crèche et les personnes âgées à la médiathèque.
 - Deux conférences : une sur le thème de « l'activité physique et lien social : les clefs pour bien vieillir ».
 - Récital de musique au club des retraités de Carnac suivi d'un pot de clôture.
- Programme sur www.carnac.fr. ■

Terraqué est désormais labellisé Tourisme et Handicap pour les 4 familles de handicap puisque l'espace culturel vient d'obtenir le label pour le handicap visuel. Des filtres visuels dans le sas permettant d'accéder à la médiathèque ont été installés au printemps dans ce sens. Carnac demeure ainsi précurseur parmi les équipements culturels du grand Ouest. ■

Carnac à votre image

Alors que l'État s'apprête à réduire encore davantage les aides aux collectivités locales et envisage même de supprimer leur principale source de recettes, à savoir la taxe d'habitation, notre commune a fait le choix d'augmenter la contribution indirecte de certains usagers. Ainsi, la Carnavette, jusqu'à présent gratuite, coûte désormais 1€ par jour, tandis que certaines places de stationnement sont devenues payantes durant la période estivale. Il convient d'ailleurs de préciser que seules les places de stationnement situées dans les zones les plus commerçantes de notre commune sont devenues payantes, permettant ainsi aux Carnacois de bénéficier des nombreuses places de stationnement restées gratuites, d'une réduction de 50 % du tarif pour les résidents, d'une demi-heure de stationnement gratuite, mais surtout de la gratuité du stationnement durant les neuf autres mois de l'année sur tout le territoire carnacois. Nous avons bien conscience que ces mesures, parfois impopulaires ou mal comprises, nécessitent un temps d'adaptation, mais elles ont pour objectifs non seulement d'assurer la rotation dans les zones commerciales, mais également de maintenir le niveau de service public sur

notre commune, sans recourir à l'augmentation des impôts locaux. Elles ont également pour finalité de contribuer au financement de l'ensemble des investissements que nous nous sommes engagés à accomplir.

Ainsi, la modernisation de l'office de tourisme de la plage devrait débiter d'ici la fin de l'année, tandis que la construction du futur restaurant scolaire sera amorcée début 2018. Viendront ensuite les travaux d'aménagement du boulevard de la plage, ainsi que ceux du secteur Nord de l'église. Afin de renforcer la sécurité des usagers, et notamment des scolaires, deux nouveaux giratoires seront également construits : l'un à proximité du collège des Korrigans, l'autre au niveau du carrefour du Moustoir. Quant aux adeptes des modes de déplacement doux, ils pourront prochainement relier le bourg à la plage grâce à la création d'une piste cyclable le long de l'avenue de la poste. Tous ces aménagements vous seront détaillés lors des réunions publiques ou de quartiers que nous organisons chaque trimestre, afin de partager avec vous nos idées, notre enthousiasme ainsi que notre ambition pour Carnac.

Carnac, un souffle nouveau

Pourquoi un classement des mégalithes de Carnac, au patrimoine mondial, par l'UNESCO ?

Est-ce, comme l'écrit Yves Coppens « pour s'occuper un peu mieux de ce trésor d'architecture, d'en assurer la conservation et l'entretien et d'y poursuivre la recherche qu'il impose » ?

Ou est-ce pour attirer encore plus de touristes ?

Dans le premier cas, nous adhérons à cette vision mais dans le deuxième cas, cette publicité mondiale aura obligatoirement pour conséquence une forte augmentation du nombre de visiteurs.

Carnac deviendra une destination privilégiée des Tour-opérateurs internationaux avec une rotation de cars impossible à gérer.

Quels seront les impacts sur l'environnement, sur la circulation et la qualité de vie des Carnacois ? Des touristes qui descendent d'un car, qui visitent et qui remontent dans le car, ça apporte quoi ?

L'effet pervers de l'attente du classement qui peut prendre encore plusieurs années et même ne jamais se produire, c'est qu'on ne réalise aucuns travaux d'aménagement : pas de parking adapté, pas de stationnement organisé, pas de réseau de circulations douces et pas de cheminement sécurisé.

J Le Golvan-MF Bagard-JY Dereeper

Ensemble pour l'avenir de Carnac

Lors de la dernière réunion publique au Ménéac, la présentation de la rénovation du Boulevard de la Plage a reçu un accueil mitigé par une assemblée composée essentiellement de résidents secondaires qui sont restés dubitatifs. Manque à ce projet ambitieux une réflexion sur les circulations douces, reportée d'année en année et pourtant indispensable à une grande station balnéaire. Les déplacements à pied ou en vélo deviennent problématiques et présentent un risque accidentogène inadmissible ressenti par toutes les familles. Il serait temps de s'en préoccuper sérieusement.

Les Carnacois et nos visiteurs ont pesté sur un Super U

trop petit et vétuste, et que dire de nos parcmètres qui en ont entendu de toutes les sons de cloches !

Nous avons « aimé » la médiathèque transformée en jardin d'enfants... gratuit.

Les récents discours de nos politiques nationaux sur la réduction des dotations de l'État et la suppression programmée de la taxe d'habitation nous inquiètent quant à la projection de nos recettes sur les années futures. Aurons-nous tous les moyens financiers pour faire face à nos projets ambitieux ? L'heure des économies drastiques est venue.

Marc Le Rouzic, Olivier Bonduelle

ÉTAT-CIVIL



MARIAGES

- 17 juin 2017 – François TABOUROT et Nathalie DESHAYES
- 22 juin 2017 – Cédric LE TOULLEC et Delphine PEUCHANT
- 24 juin 2017 – Nicolas GUILLOU et Cécile BOCHÉ
- 01 juillet 2017 – Gaultier LE FALHER – LE BOURSER et Amélie EZAN
- 13 juillet 2017 – Frédéric LE GOFF et Florence GRESSIER
- 15 juillet 2017 – Valéry TAN et Agnès MERCIER
- 22 juillet 2017 – Axel RIOLLET et Tiphaine GUILLEMOT
- 02 août 2017 – François LE LABOUSSE et Fanny DA SILVA
- 12 août 2017 – Romain TASLÉ d'HÉLIAN et Charlotte GEORGETTE DU BUISSON DE LA BOULAYE
- 12 août 2017 – Anthony GASCHARD et Pauline LE ROUX
- 19 août 2017 – Sébastien HELLEGOUARCH et Morgane PERRET

NAISSANCES

- 02 juin 2017 – Louna LE GOUGUEC
- 27 juin 2017 – Elsa FLETCHER
- 28 juin 2017 – Elouen LORENCE
- 05 juillet 2017 – Andréa LE GUIDEVAIS
- 27 juillet 2017 – Servane JORDAN
- 09 août 2017 – Nolhan LE MAREC
- 10 août 2017 – Niels O'BYRNE

DÉCÈS

- 02 juin 2017 – Jean BOTHUA – 66 ans
- 05 juin 2017 – Bernard CHAVERON – 91 ans
- 07 juin 2017 – Léon GUYONVARCH – 87 ans
- 16 juin 2017 – Ginette POULIQUEN veuve ROUBY – 87 ans
- 19 juin 2017 – Monique GRANARA veuve TOBARANE – 71 ans
- 02 juillet 2017 – Jean DUAULT – 80 ans
- 04 juillet 2017 – Yvonne JUSTHOMME veuve RIEUX – 96 ans
- 16 juillet 2017 – Louise COROLLER veuve DURIS – 86 ans
- 11 juillet 2017 – Bernard de PÉTIGNY de SAINT ROMAIN – 89 ans
- 13 juillet 2017 – Michel HECQUET – 80 ans
- 25 juillet 2017 – Philippe BOIBIEN – 71 ans
- 29 juillet 2017 – Germaine LE MAGUER veuve BELLÉGO – 90 ans
- 29 juillet 2017 – Alphonse LE ROUZIC – 73 ans
- 29 juillet 2017 – Pierre AUCHET – 92 ans
- 30 juillet 2017 – Marie RÉGUÉRA-MOLINÉRO – 20 ans
- 03 août 2017 – Jeannine LE BRIQUER épouse LE GOASCOGNE – 84 ans
- 08 août 2017 – Annick JARNO épouse LE FALHER – 65 ans
- 22 août 2017 – Neil ROBERTSON – 81 ans

PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ VOTRE DÉPART !



La commune de Carnac fait partie des 23 villes du Morbihan possédant un bureau « Dispositif de Recueils » pour les demandes d'obtention des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports. Actuellement, la Région Bretagne est la première des régions tests de France.

Afin d'organiser cette mission, toute demande de passeport ou de CNI doit être l'objet d'une demande de rendez-vous préalable.

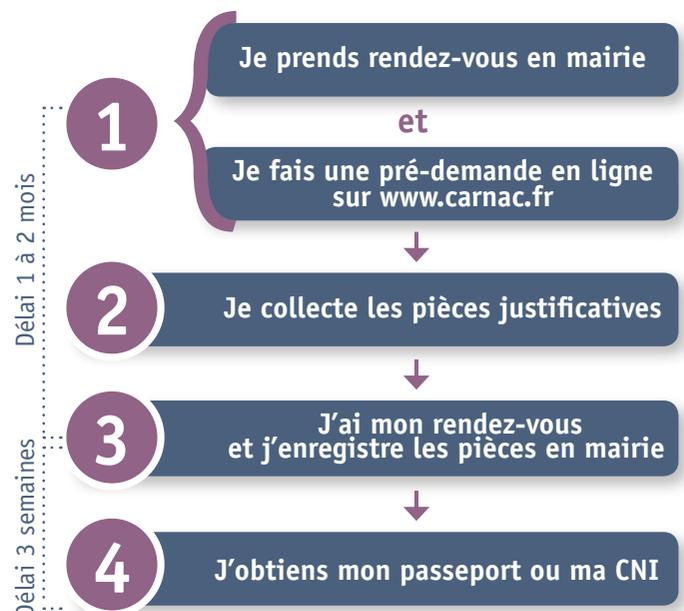
À ce jour, en raison des nombreuses demandes, le délai pour obtenir un rendez-vous au service Accueil de la Mairie est d'environ 1 mois et demi. Il est indispensable pour procéder à l'enregistrement des pièces justificatives.

Le délai minimum après ce rendez-vous pour recevoir les cartes nationales d'identité et les passeports de la Préfecture est de 3 semaines. Aussi, il est vivement recommandé d'anticiper vos demandes.

Pour gagner du temps lors de votre rendez-vous en mairie, vous pouvez formuler une pré-demande sur le site www.carnac.fr Rubrique État Civil et compléter le formulaire. Il vous sera alors précisé les différentes pièces justificatives à fournir lors de votre rendez-vous en mairie.

La fourniture de ces pièces est indispensable. En cas de non-fourniture vous devrez prendre un nouveau rendez-vous multipliant d'autant les délais d'obtention de votre passeport ou CNI.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au 02 97 52 06 86.





► L'en Avant Guingamp et le Stade Rennais ont fait leur stage d'été à Carnac.



► Plusieurs milliers de personnes ont dansé sur les rythmes latinos de la zumba du lundi!



► Sept spectacles gratuits au Jardin de Césarine étaient programmés au théâtre de verdure dans le cadre du Festival Place aux Mômes.



► Plus de 20 000 personnes ont assisté aux deux feux d'artifices estivaux.



► Pas moins de 8 concerts ont été programmés sur la grande plage au cours de l'été par l'office de tourisme.



► Le public a répondu présent à l'édition 2017 de Skedanoz.



► Fest Noz du bagad Arvorizion Karnag avec le groupe « Diskuizh » et les couples de sonneurs Lothodé-Quillay, Paulo-Ribouchon et Rio-Moreau.



► Nos jeunes amis bavarois ravis de leur séjour carnacois.

© Julien Danielo